



COMMISSION PARTICULIERE  
DU DEBAT PUBLIC  
Espace Multiburo  
31689 TOULOUSE Cedex 6

Cadaujac, le 31 octobre 2005

Monsieur,

Notre association prend acte des débats, suivis par nous-mêmes, concernant le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse.

Nous prenons une position contre le tracé de la ligne passant par les communes de Villenave d'Ornon, Cadaujac, Saint Médard d'Eyrans, La Brède, Saint Selve, Saint Morillon, etc...

Cet espace appelé « Le Pays des Graves de Montesquieu », à travers les siècles a subi le modernisme avec des créations comme :

- Une voie ferrée Bordeaux-Toulouse
- Une autoroute Bordeaux-Toulouse

Aussi, le patrimoine de ce pays, densifié par ses châteaux, ses vignobles, ses fontaines et ses sites naturels sensibles (Natura 2000) ne peut recevoir de nouveau une nouvelle tranchée sans amener des dommages irréversibles.

Nous sommes certains qu'après lecture des divers dossiers s'opposant à ce projet et après réflexion, la Société Réseau Ferré de France abandonnera le passage de la ligne par ce Pays des Graves.

Restant à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements (liste des monuments classés sur le pourtour entre autre),

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président  
Michel AZERA